



HAL
open science

Frontières, intersectionnalité et catégorisations d'humains

Mélanie Jouitteau

► **To cite this version:**

| Mélanie Jouitteau. Frontières, intersectionnalité et catégorisations d'humains. 2016. hal-01249718

HAL Id: hal-01249718

<https://hal.science/hal-01249718>

Preprint submitted on 2 Jan 2016

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Frontières, intersectionnalité et catégorisations d'humains

Mélanie Joutteau,

IKER CNRS, UMR 5478, [1]

Résumé :

L'intersectionnalité quantifie sur les catégories sociales et emprunte au vocabulaire d'une statique géométrie des ensembles, peinant à capturer les expériences humaines individuelles dynamiques des assignations catégorielles. Je propose de penser la catégorie comme le résultat de ce que crée et défend réellement le pouvoir : les frontières entre groupes humains. L'intersectionnalité est une des propriétés de ces frontières. Je montre comment la notion de frontière mobilise fructueusement les connaissances individuelles concrètes des frontières géopolitiques (repérages, franchissements, résistances, clandestinités).

Mots-clé : intersectionnalité, identité, vulgarisation scientifique, clandestinité, contrebande sociale

Abstract :

Intersectionality quantifies over social categories and takes from the vocabulary of a static group geometry, falling short at capturing human individual dynamic experiences of categorial assignments. I propose to think of the category as the result of what power really creates and defends: the frontiers between human groups. Intersectionality is among the properties of these frontiers. I show how the notion of frontier dwells on the concrete individual knowledge of geopolitical borders (localisation, crossings, resistances, clandestinity).

Keywords : intersectionality, identity, popularization of science, clandestinity, social smuggling

¹ Je remercie mes relecteurs, dont Milan Rezac et Myriam Paris, ainsi que Pierre-Guillaume Prigent et Glen Falckon qui m'ont accordé un entretien sur le positionnement d'hommes pro-féministes. L'auteure est située au croisement de différentes positions sociales: rarement racialisée, immigrée brièvement en Europe, femme genrée, citoyenne d'un pays colonial et impérialiste, la France, et habitante d'un pays colonisé, la Bretagne, qui prend aussi part aux profits de la néo-colonisation globale des terriens du Sud. L'argumentation de cet article prétend, elle, être située du côté de la logique et de la clarté. Ce texte est un travail intermédiaire pour le projet collectif interdisciplinaire *Coastal Zones Challenges: 21 Solutions for Our Century*, Baztan & Jorgensen (éds.), dans le cadre de *Coastal Zones: 21st Century Challenges*.

Introduction

Les identités essentialisées, immuables et statiques, forment des catégories stables dont on peut dessiner et étudier les intersections. Mais comment adapter ce schéma pour capter les identités en mouvement, leurs évolutions et retravaux constants ? Comment, surtout, capter les marges de jeu des individus face aux mouvements de catégorisations, comme la racialisation ou le sexage (Guillaumin 1992) ? Comment capturer le fait qu'aucun humain n'est hors intersection (Dorlin 2012) ? Focaliser l'analyse sur l'individu et sa plasticité sociale particulière, sa performativité des catégorisations ? Mais comment alors embrasser la dimension des forces et contre-forces qui tissent les réseaux des sens sociétaux, sans laquelle l'identité individuelle est peu signifiante ? Comment dire les adhérences/résistances individuelles aux catégories sans dématérialiser la notion même de catégorie ? Je montre dans cet article que la notion de frontière entre groupes humains permet de dépasser ces paradoxes. La notion de frontière a l'avantage de focaliser l'analyse sur l'instanciation concrète du pouvoir, et non ses résultats. Elle parle peu du territoire, mais adresse la question des catégorisations sociales sans s'adosser aux politiques de l'identité, fussent-elles dites « en mouvement ». La frontière nomme et visibilise les résistances concrètes à la liberté des individus. Elle ne dématérialise pas la catégorie : la possibilité de son franchissement pour un individu donné n'affaiblit pas la notion de frontière. Dans la lignée de Foucault, le pouvoir d'État créant les frontières géopolitiques n'est pas traité comme fondamentalement différent des autres instanciations de pouvoir entre humains. C'est le pouvoir qui produit le réel, dont les catégorisations entre humains. Il peut être analysé par ses manifestations concrètes : les frontières.

L'article est organisé en trois parties. Je passe d'abord en revue les figures de la frontière : renégociations de tracés, passeports et papiers d'identité, visas de travail, immigration d'intégration ou restreinte au cadre du travail, tourisme, panneaux de franchissement, taxes douanières, passeurs, apatrides, et montre que le corpus des savoirs sur les frontières géopolitiques s'applique aux frontières entre groupes humains. Dans une seconde partie, je propose une typologie des frontières en trois paramètres: (i) le caractère visible du critère de catégorisation, (ii) la possibilité pour les individus de s'extraire du paradigme créé par la frontière et (iii) la dimension spatiale et temporelle de la frontière. Je montre comment une analyse en termes de frontières articule la notion d'intersectionnalité. Je finis par une étude de cas de la figure de la contrebande et des contrebandiers.

Des frontières réelles et concrètes

Ce que nous savons des frontières géopolitiques nous équilibre pour comprendre les catégorisations entre humains. Je passe ci-dessous en revue les figures de la frontière géopolitique et je montre à partir d'exemples concrets comment elles font sens, appliquées aux différentes catégorisations entre humains.

Renégociations des tracés

Les frontières entre groupes humains ont des tracés en constantes renégociations. En décembre 2013, les autorités de la grande mosquée de Paris décident de réduire la proximité hommes/femmes: les femmes prieront désormais au sous-sol. Les femmes résistent au moyen d'une pétition publique, d'une plainte en justice et d'actions de réappropriation de l'espace [2]. Cette lutte négocie pied à pied le tracé spatialisé de la frontière de la bipartition sexuée. De telles négociations sont aussi repérables dans les frontières non-spatialisées. La ligne de partage entre locaux et immigré·e·s varie au gré des changements des lois sur l'accès à l'emploi, aux soins, aux droits civiques, autant de jalons de la frontière catégorielle. Une personne donnée peut devenir locale ou immigrée au gré des lois. Les catégorisations de sexe ou de race ont aussi des frontières mouvantes et négociables : un individu donné, en zone frontière, pourra tomber d'un côté ou de l'autre de la frontière au cours de sa vie, parfois à sa propre surprise. Aux Etats-Unis, au début du XX^e siècle, la « one-drop rule » stipulait qu'une personne donnée ayant une goutte de « sang noir » était noire. Au XXI^e siècle, c'est la race supposée de la mère d'un enfant qui est reportée sur son certificat de naissance (Cloos 2010 :91). Une personne catégorisée noire au début du XX^e peut donc ne plus l'être actuellement. Le système de discrimination positive américain implique l'institutionnalisation de la catégorisation raciale. Loin d'encoder un ordre Naturel immanent référent, la loi recourt à un ensemble disparate et bricolé de critères contradictoires qui mélangent les notions hétéroclites de descendance génétique, de typification culturelle, ou de langue, ou d'auto-identification par un individu ou une communauté. Le *minority business certification* concerne les citoyens américains pouvant justifier de 25% d'origines de n'importe lequel des « groupes raciaux noirs d'Afrique », ou d'origines « venant du Pakistan ou de l'Inde », ou des « régions *hispanophones* d'Amérique du Sud », ou encore une personne reconnue officiellement par sa propre communauté dans le cas des « Américains natifs » (Amérindiens). Les actes de décès sont rédigés en termes de classification raciale opérée soit

² source : leur communiqué de presse du 26 décembre 2013.

par un parent proche, soit estimation visuelle par un médecin ou le directeur des pompes funèbres. Ceci amène des résultats contradictoires quantifiables (Krieger et al., 2003), amenant à chaque fois la question du tracé particulier de la frontière en terme de passeport. Qui possède un passeport pour une catégorie et quels sont les critères d'accession ?

Passeports et papiers d'identité

Un passeport atteste du degré de filtrabilité d'un individu par une frontière. Le système d'héritage des biens des ascendants est un passeport de classe basé sur le droit du sang. Certains diplômes valorisés font ainsi office de passeport de classe si leur obtention vaut intégration à la classe (même si possible à sa marge). Le gouvernement français de Vichy exigeait une « attestation de non-appartenance à la race juive » (Estèbe 1996:58). Des marques physiques irrévocables font fonction de passeports pour la catégorie « femme » (clitoridectomie, infibulations, réduction des pieds, allongement du cou, étirement des lèvres, chirurgie plastique des petites lèvres, mammoplasties). Ces mutilations sont dites féminines, car justifiées culturellement par une volonté de différenciation sexuelle : elles marquent une « vraie femme ». Ces passeports existent aussi sous une forme administrative et judiciaire (Bohuon 2012 :fn2, p65) : depuis 1968, les athlètes concourant dans la catégorie femme au niveau international doivent produire un « certificat de féminité valable à vie », dont l'obtention dépend de critères de sélection, anatomique, hormonal, ou chromosomique, qui varient selon les époques. Ceci donne lieu à des retraits de passeports, lorsqu'un critère change ou apparaît, comme dans le cas de Ewa Klobukowska qui eut un passeport de femme (à vie) en 1964, qui lui fut retiré en 1967, puis rendu en 1970 (Bohuon 2012 :74). Ce passeport affectait directement sa possibilité de travailler.

Visas de travail

La langue, qui sert de marqueur des différents groupes sociaux, produit des visas de travail. Candea (2013) pointe qu'en français, les noms de métiers mal payés marquent grammaticalement le sexe biologique supposé de la personne (*cordonnière, cordonnier, chômeur, chômeuse*). À l'exception de signaux naturalistes de type *sage-femme, nounou, nourrice*, la grammaire s'adapte à l'arrivée d'hommes dans des métiers assignés au féminin (*infirmière, infirmier, puéricultrice, puériculteur*). Au XX^e, certaines femmes ont accédé aux métiers masculins (*président, directeur, chercheur, ingénieur*), avec une légitimité encore en négociation ouverte. La langue résiste précisément sur les titres qui légitiment l'accession des femmes à ces métiers. On ne pourra pas dire : *Madame le président de l'association de*

gymnastique, mais on pourra dire *Madame le président de la république*. Pas *Madame le directeur de l'école*, mais bien *Madame le directeur de cabinet ministériel*. Pas *Elle est chercheur d'emploi*, mais bien *Elle est chercheur au CNRS*. Il est même possible en référant à la fonction de faire une reprise pronominale au masculin (*il*), ce qui est autrement agrammatical en français [3].

- (1) "...**le premier ministre** [Mme Thatcher], il est vrai, n'avait pas caché, en s'installant au 10 Downing Street, que la période qui s'ouvrait serait plus marquée par le sang, la sueur et les larmes que par la facilité. **Il** peut, en outre, faire valoir que nombre de ces difficultés ont été héritées des travaillistes..."

(*Le Monde*, p. 1, [21-5-81], cité dans Cornish 1986:252)

La grammaire signale une exception au sous-texte sociologique fort : l'individu est signalé comme hors de sa classe d'assignation, occupant un espace non-légitime. Il s'agit fondamentalement d'un visa de travail, qui ouvre droit à circulation dans un autre groupe, tant que le marquage persiste. La durée de validité ou la révocabilité du visa appartient à une autorité chargée de réguler les flux entre groupes ségrégués. On observe des résistances au système de visas : le 15 janvier 2014 à l'Assemblée Nationale française, le député Julien Aubert s'adresse à la présidente de séance Sandrine Mazetier d'un *Madame le président*, qu'elle corrige en *Madame la présidente*. Aubert réitère alors la forme masculinisée du titre à cinq reprises dans son discours. La députée Mazetier le remercie alors d'une création grammaticale inversée : *Monsieur la députée*. Le lendemain, le député Aubert réagit publiquement en déclarant que cette appellation « portait atteinte à [son] identité » et était « agressif » et « offensif ». Sa réaction est consistante avec l'hypothèse qu'il s'agit fondamentalement de l'imposition d'un visa de travail.

Immigrations

Certains immigrés sont pensés comme parfaitement intégrables par le groupe d'accueil, et ce même dans les cas où la frontière sépare des groupes très différenciés. En Albanie du Nord, au Kosovo et au Monténégro, une personne assignée femme peut vivre presque entièrement comme un homme dans la limite où elle arrive à assurer son entourage qu'elle ne portera pas d'enfant (Hérault 2009). Ces « vierges jurées » performant une masculinité des plus classiques pour ces cultures, offrant un exemple clair d'immigration installée à travers une frontière de genre. D'autres types d'immigration s'opèrent dans le cadre du travail, et posent

³ Pour un état des lieux de l'usage de la féminisation dans la langue française, voir Baider & al. (2007).

la question du retour. Dans les années 70, les jeunes militants maoïstes des classes moyennes et supérieures étaient encouragés à aller travailler en usine afin, entre autres, d'organiser la lutte du prolétariat (Rolin 1996). Crise économique aidant, nombre de ces « établis » sont restés ouvriers. Cette immigration sur la frontière de classe du haut vers le bas, opérée dans le cadre du travail, pose les questions du retour dans des termes qui rappellent ceux des expatriés au long cours des projets dits de développement. L'immigration peut enfin être clandestine. Un terme dédié, le *passing*, marque le potentiel pour un individu à passer clandestinement une frontière. Certaines immigrations peuvent être brèves, voire furtives, répétées ou non.

Tourisme

Le passage de frontière purement exploratoire, visant uniquement l'enrichissement personnel, est massivement le fait d'individus venant des groupes dominants. Christian Seidel s'est ainsi travesti en femme de manière exploratoire sur une période de deux ans où il a tenté d'élargir sa compréhension du monde en le percevant d'une posture différente. Il explore ainsi une fête de supporters du Bayern de Munich, les rues de San Remo, avec des amis proches ou dans son couple hétérosexuel (ZDF 2013). La pratique du handicap d'un jour, qui permet d'expérimenter l'espace social avec une chaise roulante ou sans la vue, est de cet ordre exploratoire.

Les panneaux de signalement des zones frontières

Les frontières entre humains sont balisées par des signaux concrets et clairs (costumes, coiffures, (niveaux de) langues). Ces panneaux des zones frontières évoluent selon le lieu et l'époque. C'est le cas du port du pantalon et de la culotte en Europe, qui a marqué et ne marque plus la borne frontière entre les hommes et les femmes. Ces signaux ne sont qu'anecdotiquement attachés à une frontière donnée : un panneau *Italie à 200m* n'a rien de fondamentalement italien. De même le pantalon n'est pas en soi une marque genrée mais une marque de bipédie. Si les signes catégoriels ne sont pas associés par essence à un groupe donné, ils peuvent marquer profondément les corps: la posture, la démarche, les gestes autorisés par rapport aux autres, la prise de place dans l'espace, la quantité de nourriture qu'il convient d'avaler, et jusqu'au rythme de cette ingestion. Un signe genré comme la hauteur de voix peut être tentant à essentialiser, mais sa fondation naturelle n'a pas plus de sens que celle d'un panneau de zone frontière. Un fleuve peut marquer une frontière géopolitique ou pas. Il n'y a dans le fleuve aucun élément fondamentalement lié à la façon dont des humains décident de part et d'autre de vivre leurs droits civiques. Tout au plus la présence du fleuve

est-elle utilisée de façon opportuniste par les humains qui l'investissent d'un signifiant catégoriel. Attributs physiques et culturels sont associés de part et d'autre des frontières catégorielles avec une grande variation mais des constantes émergent: aux groupes hiérarchiquement dominés sont associés une capacité et un goût plus développés pour les travaux rudes, dangereux et mal payés (souplesse des doigts de l'enfant pour tisser des tapis, résistance du nègre, du paysan, abnégation naturelle de la femme, etc.). Aux groupes dominants sont associés des éléments justifiant moralement leur position privilégiée (intelligence, mérite gagné il y a plusieurs générations, responsabilité, etc.). Ces assignations ont pour fonction principale de justifier le tracé de la frontière et la hiérarchie afférente : pas plus que les autres panneaux frontaliers ils ne sont liés par essence à un groupe particulier.

Interdictions et régulations de passage, taxes douanières

Le franchissement de frontière est, par définition, interdit au moins dans le sens ascendant des hiérarchies. Cela signifie que le passage est possible, mais seulement pour certains individus pour qui ce sera dangereux et coûteux. Un ensemble de « passeurs » fixera les prix. Comme dans les cols de montagne ou les détroits maritimes, plus le passage sera facile à bloquer, et plus haut pourront être les prix pratiqués. Les situations varient suivant trois axes :

- (i) la tolérance aux infractions (seuil au-delà duquel est enclenché un système répressif)
- (ii) le système punitif prévu pour l'infraction
- (iii) le coût financier et humain du passage en lui-même (système public de taxe frontalière ou passeurs du secteur privé)

Un humain classé homme traversant divers espaces sociaux avec des attributs ostensibles de la féminité (robe, talons hauts, maquillage) pourra tester la mesure dans laquelle sa présence est reconnue et tolérée (i), et, au delà, le type de répression déclenché (ii). Tous les acteurs dont les bénéfices sont directement liés à la difficulté du passage y prélèvent l'équivalent de taxes douanières. Le coût financier et humain du passage en (iii) dépend de multiples facteurs, mais des industries entières sont construites sur ce passage en particulier : dépilations définitives, chirurgie de remodelage du visage, traitements hormonaux, personnel de suivi psychologique obligatoire en cas d'opération de changement de sexe, etc. Sur les frontières de racialisation, on trouvera les industries cosmétique et chimique de blanchiment de la peau, les instituts de lissage des cheveux, ou le coût administratif et judiciaire d'un changement de patronyme. Sur la frontière de classe, un système douanier se donne pour mission de réguler

la (non-)circulation des individus et de leurs descendants d'une classe sociale à une autre : l'école.

Les invisibles : apatrides et inclassables

Un critère de catégorisation présuppose que tout être humain est catégorisable par lui et le nombre d'exceptions doit rester négligeable. Créer des apatrides est interdit au niveau international : les systèmes nationaux peuvent tolérer quelques apatrides « par accident », mais leur généralisation mettrait en danger le système entier. L'individu déviant, pour survivre, doit se transformer, physiquement s'il le faut. La partition binaire sexuée est pensée comme totalisante et est entretenue au prix d'efforts très coûteux destinés à dissimuler les intersexes et les transsexuels (Gosselin & al. 2008). Opérer les intersexes pour une réassignation de genre dual homme/femme est ainsi massivement la norme dans les pays où ces opérations sont cliniquement réalisables (Lahood 2012). Concernant les transsexuels, leur accession à des papiers d'identité en accord avec le genre qu'ils choisissent est soumis à une assignation chirurgicale forcée (preuve d'une opération de changement de sexe), elle-même soumise à une assignation psychique genrée forcée (tests psychologiques d'adéquation supposée avec le genre demandé). L'invisibilité est parfois un prérequis. Dans les sociétés dites tolérantes vis-à-vis de l'homosexualité, celle-ci peut être vécue tant qu'elle reste discrète et n'interroge pas la norme hétérosexuelle, qu'elle respecte la présence d'une frontière installée où la norme et le pouvoir symbolique sont le monopole d'un côté aisément identifiable (Lifshitz 2012). Ce seuil de tolérance peut être incarné dans un système de quotas, seuil au-delà duquel « trop c'est trop » (d'homosexuels, de jeunes, de femmes, de pauvres⁴). Le processus d'invisibilisation reste entièrement à charge de l'individu déviant. Un individu qui sort de sa classe sociale camouflera les signes ostensibles de classe qu'il pourrait envoyer (costume, langue, habitudes alimentaires, réflexes culturels), sous peine au moins d'isolement sociale. Les personnes handicapées sont couramment acculées à ces stratégies d'assimilation impossibles où elles sont tolérées dans la limite exacte d'une invisibilité qui reste à leur charge [4]. L'individu exogène peut tenter une visibilité s'il la conjugue avec une formule personnelle pour éviter de remettre en cause l'ordre établi (humour, contre-signal, participation à la répression de ses semblables, etc.).

⁴ La situation des handicapé·e·s est compliquée par le fait que l'aide est proportionnelle à un handicap visible et ostensible. Ce paradoxe met les personnes dans une situation de double contrainte coûteuse. Les personnes racialisées rencontrent le même problème lorsqu'elles veulent prétendre aux bénéfices d'une discrimination positive.

Nos corpus de savoir sur les frontières géopolitiques sont donc valides sur les autres frontières. Je propose maintenant trois paramètres qui distinguent les frontières catégorielles entre elles.

Paramètres de différenciation des frontières

Les frontières diffèrent selon les stratégies échappatoires disponibles pour un individu donné : la clandestinité, l'évasion du paradigme ou l'aménagement de l'intersection.

Triage par critère visible et clandestinité

Les critères de catégorisation visibles (traits morphologiques sexués, couleur de peau, forme du visage) ne produisent pas les mêmes effets que les critères invisibles au quotidien (forme de l'appareil génital, orientation sexuelle, culture, ou dans une moindre mesure, origine sociale), car l'invisibilité rend possible la stratégie de la clandestinité. L'expérience de l'impérialisme français est fondamentalement différent entre la Martinique et la Bretagne car une personne bretonne non-racisée donnée, tout en cumulant les stigmates différentiels de la langue et de l'origine sociale, peut choisir la clandestinité dès qu'elle maîtrise le français sans accent. Elle peut choisir de révéler ou de taire, changer d'avis plusieurs fois au cours de la vie, révéler à certains et taire à d'autres, etc. Ces choix ne sont pas disponibles à une personne racisée. La stratégie de clandestinité s'observe particulièrement avec les critères d'orientation sexuelle, car les individus développent collectivement des moyens de se retrouver au milieu de la foule même au sein de laquelle ils organisent leur invisibilité. Le danger de la stratégie de l'invisibilité est l'impératif d'existence.

Paradigmes totalisants et espaces interstitiels

Pour un individu donné, les frontières varient selon l'accessibilité des interstices et des marges, selon la possibilité, même au prix d'une certaine marginalisation, de sortir du paradigme. Les frontières géopolitiques divisent la planète totalement, un état de fait nouveau pour les humains qui ont évolué jusqu'ici dans des espaces offrant de nombreux interstices relativement accessibles aux individus hors-catégories (lieux de retraite, déserts, steppes, forêts, îles, montagnes, marécages, etc.). Les figures d'échappé-e-s des catégorisations totalitaires leurs correspondent : ce sont celles de l'Autre, de l'inconnu, de la liminalité, de la folie, du sub-humain, du monstre. Les frontières catégorielles s'appliquent à l'intérieur de la catégorie « humains », et envoient les individus dérogeants à sa lisière. Une femme à barbe n'est pas considérée comme frontalière de la catégorie « homme », ce qui lui bénéficierait à

bien des niveaux, mais frontalière de l'humanité. Dans une analyse en terme de passage de frontières, un récit autobiographique comme celui de Beatriz Preciado qui s'est auto-administré de la testostérone durant un an, pourrait juste être le récit autobiographique d'un parcours d'immigration avec passage clandestin. Cependant, elle souligne qu'en prenant de la testostérone, son passage ne s'opère pas vers la catégorie homme: *«Je ne prends pas la testostérone pour me transformer en homme, mais pour trahir ce que la société a voulu faire de moi, pour ajouter une prothèse moléculaire à mon identité transgenre low-tech faite de godes, de textes, d'images en mouvement»*. Le passage semble s'opérer précisément de la catégorie femme à la catégorie Autre. Certains transgenres ou transexuels qui s'évadent de la catégorie femme opposent d'ailleurs le chemin «female to male» au chemin «female to unknown», terme qu'ils disent mieux exprimer la catégorie qu'ils sentent incarner (Binard 2006 :398). Le champ sémantique de la robotique et du numérique sont aussi très investis. Haraway (1991) propose la notion de cyborg, être nouveau dépassant le sujet « femme ». Les figures de la marginalité s'allient aux figures spatio-temporelles périphériques : la nuit, le maquis, la friche, et ont en commun de dessiner un au-delà de l'humain où les visions de soi trouvent des espaces symboliques pour se reformer hors des catégories prédéterminées. De façon logique, ces positions exploratoires sont représentées massivement dans le genre littéraire de la science fiction (cf. Ursula K. Le Guin).

Lorsqu'un groupe humain aménage un espace vivable à la marge, le système peut parfois s'en accommoder si ces marges restent petites et clôturées. Certaines évasions des catégorisations ont cependant un potentiel plus fort à intégrer des individus, et à faire basculer le système entier. Wittig (1980) note que la définition « femme » du dictionnaire en « compagne ou reproductrice de l'homme » exclut les lesbiennes. Elle en conclut logiquement que les lesbiennes ne sont pas des femmes, et n'ont donc pas à se plier aux critères de cette catégorie. Wittig ouvre ainsi une brèche qui a le potentiel pour saigner toute la catégorie femme : par parité d'argument sont soustrayables les bisexuelles, les pansexuelles, les hétérosexuelles sans enfants, ou, on l'a compris, toute personne un tant soit peu dérogeante. A terme, il ne reste de la catégorie qu'une abstraction (LA femme) qui ne contient effectivement plus aucun individu réel. La catégorie est réduite à son essence : le résultat du mouvement constant de catégorisation des individus. Elle n'existe pas en soi, mais est créée en permanence par un système de hiérarchie globale entre humains (Butler 1990). Pour un individu donné, la catégorie reste réelle dans ses effets concrets (subordination, bornage, exploitation économique, système de soins des personnes à moindre coût, etc., voir Gunnarsson 2011), mais elle devient pensable comme l'effet concret d'un mouvement incessant de catégorisation

fondamentalement arbitraire des individus. Chaque changement global dans les espaces sociaux a un potentiel de recréation d'espaces interstitiels. L'avènement d'internet joue ainsi sur chacune des frontières catégorielles, dans la mesure où les espaces virtuels offrent un espace de vivabilité aux échappés des catégories.

Lorsqu'un individu donné ne peut ni être clandestin, ni s'échapper dans une marge si petite ou inconfortable soit-elle, il lui reste l'option de s'établir sur la ligne pointillée de la frontière.

Aménager la frontière

Le courant théorique de la géographie radicale tente d'articuler au plus près la dimension de la spatialité et celle des rapports de pouvoir et de domination (Harvey 2008, Soja 2009, Gervais-Lambony & Dufaux 2009). Dans cette perspective, je note que la spatialisation des frontières réduit leurs espaces d'intersection. Certaines frontières sont intrinsèquement spatialisées, comme celles entre centres urbains et périphéries. D'autres ne le sont que partiellement, comme dans le système des quarante années d'Apartheid en Afrique du Sud, où certains espaces sont ségrégués et d'autres partagés. La frontière homme/femme est clairement spatialisée dans l'espace des toilettes publiques, mais l'hétérosexualité induit le partage d'autres espaces. La constante pour un humain donné, est que plus la frontière est spatialisée, et moins l'intersection des catégories forme un espace vivable.

La spacialisation d'une frontière implique l'absence d'intersection des groupes catégorisés mais pas l'inverse : deux groupes sans intersections peuvent exister dans le même espace si la ligne de séparation étanche est temporelle. Dans un espace de bureaux, cadres et équipes d'entretien travaillent dans les mêmes espaces à des horaires séparés, sans espace temporel d'intersection. Des catégories partageant le même espace sont parfois dans un antagonisme brutal. Durant le génocide rwandais de mi-avril à mi-mai 1994, des humains hutus des collines de Nyamata ont « travaillé » (leur terme), précisément de 9h à 16h30, à assassiner des humains tutsis. Sur cet horaire, les tutsis survivants se cachaient dans un autre espace, les marais, où ils se cachaient sous des papyrus ou s'enfonçaient dans la boue. En dehors des « horaires de travail » hutus, les tutsis les plus valides dormaient dans leurs maisons ou dans l'école du village, pour repartir vers 5h dans les marais (Hatzfeld 2000: 81, 177). Le même espace était constamment traversé d'individus de groupes très opposés, mais dans des tranches de temps soigneusement gardées sans intersections.

La dimension temporelle peut, au contraire, créer de l'intersection autour d'une ligne spatialisée. Le passage d'une frontière crée, à l'intérieur du passeur, une intersection entre les espaces :

- (2) L'intersection entre des espaces séparés par des frontières spatiales existe dans l'histoire des humains qui traversent ces frontières.

Appartenir à la fois à deux ensembles spatialisés qui n'ont pas d'intersection spatiale est donc une expérience concrète difficilement évitable, car les humains sans mémoire et sans histoire individuelle ou collective n'existent pas. Certains humains possèdent plusieurs passeports de pays différents, ce qui les inscrit légalement comme appartenant à deux espaces géopolitiques distincts. L'importance des espaces exogènes, pour un humain donné, peut être aussi purement symbolique. Un humain insulaire organise son système symbolique par rapport aux notions opposées de mer et de continent, car les frontières les plus visibles créent un ailleurs symbolique fort. A ce jour, la population cubaine est, à de rares exceptions, physiquement prisonnière de l'île de Cuba. Cet emprisonnement autoritaire crée un ailleurs symbolique fort. Or, deux phénomènes concrets massifs alimentent la question du franchissement: le tourisme et l'immigration (définitive). Une personne cubaine donnée, ni touriste ni immigrée, a clairement la notion *Ailleurs* dans son système symbolique. La limite de l'hypothèse en (2) pourrait venir de cas réels où la frontière n'est pas même franchissable en pensée. De tels cas sont peut-être à chercher dans les systèmes de castes (cf. Delphy 2005).

Intersectionnalités

Il n'est pas empiriquement fiable d'appréhender un être social humain par rapport à une catégorie unique. Les catégorisations peuvent s'additionner : un diplôme valorisé faisant office de passeport de classe est pleinement valide pour un homme blanc, mais peut, pour d'autres, être assorti de visa de travail ou ne pas valoir intégration à la classe. L'étude de cette dimension est celle de l'intersectionnalité, champ universitaire de recherche considérable qui prit naissance dans les *women's studies* anglophones (sur le terrain de la loi avec Crenshaw 1991, puis McCall 2005, Phoenix, A. & P. Pattynama. 2006 et références incluses) et irradie maintenant bien au delà (entre autres, Anthias 2013). Je partage les critiques de Dorlin (2012) sur les apories de l'intersectionnalité de groupes catégoriels descriptifs ou politiques, et son souci de centrer l'étude sur les « rapports entre les rapports de pouvoir ». Je propose de penser l'intersection, non des catégories, mais des frontières entre groupes humains. Un être social est toujours en tension entre des frontières multiples, dont certaines le traversent, d'autres le contournent, le catégorisant du côté dominant selon un critère, dominé selon un autre. Les frontières sont tracées les unes par rapport aux autres, et ne sont pas indépendantes entre elles.

A de rares exceptions comme l'Australie, les passeports ou documents nationaux d'identité portent mention de la catégorie homme ou femme. Une personne qui traverse la frontière de genre perd donc automatiquement les droits afférents à sa condition de citoyen·ne vis-à-vis d'une frontière géopolitique. Un individu qui change de classe sociale doit, pour s'adapter, réviser précisément ses comportements de genre qui sont codés différemment pour chaque classe sociale. Les intersections de frontières modifient aussi leur tracé. Dans les espaces d'immigration comme la Bretagne rurale, l'immigration économique est très restreinte [5], et les critères de racialisation y sont plus larges que dans les bassins d'emploi urbains. Une personne donnée peut ainsi devenir racialisée en se déplaçant spatialement de quelques kilomètres (et inversement). Parallèlement, Bohuon (2012) pointe que ce sont sur les critères de ce qui constitue une « vraie femme » selon les cultures occidentales que les tests de sexage sont poussés sur une athlète ou non. Historiquement, les soupçons de non-féminité des athlètes concourant dans la catégorie femme se sont donc portés massivement sur les sportives des pays de l'Est durant la guerre froide, puis sur les sportives non-occidentales (Philippine, Brésil, Nigeri).

Comme les mailles concrètes d'un filet, les frontières interagissent en de multiples points de nouage et de contact, formant pour les individus le tissu du réel produit par le pouvoir. Les effets du nouage des frontières entre elles va bien au-delà de l'addition des effets de catégorisations : c'est la trame de ce tissu qui rend significatives les catégorisations. De cette trame dépend l'impact des frontières particulières sur les individus et leurs stratégies de résistances possibles. En Bretagne, hors des bassins d'emploi industriels, les personnes racialisées sont statistiquement souvent des enfants adoptés par des locaux cadres des classes moyennes ou des médecins surqualifiés travaillant dans les hôpitaux. Le stigmatisme de classe associé à la racialisation y est en conséquence différent de celui des zones d'immigration. A Huelva en Espagne, la production de fraises d'hiver est réalisée dans le cadre des « contrats en origine » négociés entre les mairies des lieux de production et l'Etat marocain. La main d'œuvre hors-sol est prise à l'intersection de mouvements de racialisation et de sexage, aux frontières ténues du monde du travail. C'est parce que les producteurs espagnols ont une représentation genrée des femmes marocaines comme soumises et corvéables qu'ils leur réservent ces contrats, et c'est parce que les mairies ont une représentation genrée du rôle de mère qu'ils recherchent prioritairement celles qui ont des enfants en bas âge, dans le but d'éviter une immigration résidente qu'ils jugent néfaste. C'est parce que producteurs et

⁵ En Basse-Bretagne, moins de 2% de la population est née hors de l'Union Européenne (source [geocurrents](http://www.geocurrents.info/wp-content/uploads/2014/02/immigration.jpg)). <http://www.geocurrents.info/wp-content/uploads/2014/02/immigration.jpg> [accédé le 03/02/2014].

acteurs institutionnels ont une histoire de représentations coloniales du Maroc qu'ils imposent des conditions de travail et de semi-détention aux travailleuses, tout en dégageant le bénéfice moral d'une position symbolique de libérateur blanc face au sexisme supposé plus intense des hommes marocains (Zeneidi 2013). Aucune de ces frontières ne ferait sens à elle seule, ni plus que les catégorisations afférentes. Vivre à Barcelone comme un sans-papiers blanc de peau modifie profondément l'expérience de la clandestinité, en ouvrant la possibilité de l'invisibilité (Begg & Ressler 2014). Dans les sociétés arabes, les mouvements féministes rencontrent des résistances comme n'importe quel mouvement féministe, mais le contexte néocolonial crée une avenue pour l'accusation de collaboration avec l'Occident. Ceci modifie profondément les stratégies de résistance des féministes arabes ou islamiques (Ali 2012), car la contre-preuve est impossible à apporter. Ce prérequis de la preuve impossible marque toutes les luttes à l'intersection de plusieurs frontières. En Europe du Nord, le prérequis imposé aux mouvements féministes marxistes est la preuve de non-traîtrise à la lutte des classes (Delphy 2002 :174). Le même prérequis impossible apparaît dans les luttes de libération nationales. Fin 2013, suite à des licenciements massifs en Bretagne, un mouvement social appelé des « bonnets rouges », en référence à un mouvement breton d'abolition du servage réprimé dans le sang par l'armée française au XVII^e siècle, manifeste dans la ville de Quimper et revendique le droit de vivre et travailler au pays, reprenant des slogans nationalistes bretons. La presse sociale française et les mouvements syndicalistes français notent la présence du patronat breton à la manifestation et pose le jour même le prérequis impossible. Les structures médiatiques et syndicales censées représenter les manifestants ouvriers les rendent inintelligibles, leurs discours et revendications inentendables, sous l'accusation de collaboration de classe. Il est important de remarquer que la collaboration entre classes sociales différentes n'est pas en soi l'élément qui fâche, car ces mêmes structures s'accoutument sans problème de la collaboration de classe nationale française, comme le montre par exemple leur utilisation symbolique de la résistance à l'occupant allemand durant la seconde guerre mondiale. Les ouvriers manifestant à Quimper sont durablement transformés, de la part de leur propre camp social, en marionnettes du patronat, dans le même mouvement qui rend les femmes voilées intelligibles car fantasmées, tour à tour, marionnettes du patriarcat ou des occidentaux.

Contrebandiers, contrebandières

Les systèmes de pouvoirs ne sont jamais aussi puissants que lorsqu'ils sont invisibles ou innommables. Une frontière géopolitique n'est pas invisible, et chaque humain possède un

corpus de savoirs nommés et organisés autour d'elle. Nous avons vu que nos corpus de savoirs sur ces frontières entre humains étaient utilement généralisables à toute frontière créant de l'Autre entre humains, et nous avons une typologie des frontières articulée dans un cadre intersectionnel. Je montre maintenant comment ce cadre d'analyse pose des problématiques dans une étude de cas : le phénomène complexe de la contrebande. Qui sont les contrebandiers des rapports sociaux ? Qui développe un intérêt personnel à passer les frontières ? Quelle est la motivation de l'activité ? Qu'est-ce qui s'échange et pour quel prix ? La contrebande peut-elle être source de changements sociaux libérateurs ? Est-elle intrinsèquement conservatrice ?

La contrebande naît de la rencontre d'une offre et d'une demande entre des groupes ou des individus de part et d'autre d'une frontière. Il est raisonnable de penser que les contrebandiers des groupes sociaux habitent plutôt les catégories dominantes, et développent un trafic dirigé vers une catégorie dominée limitrophe. La vulgarisation scientifique ou le théâtre d'éducation populaire sont des actes de contrebande où des savoirs et des pratiques sont monnayés d'un groupe à un autre. On pense aussi aux intellectuels progressistes ou aux mouvements d'hommes pro-féministes.

Les contrebandiers viennent majoritairement des populations frontalières, et ce pour deux raisons. Premièrement, les populations frontalières d'une catégorie donnée ont moins de chemin à faire : ils ressentent moins négativement la répression appliquée par leur groupe, dont ils ne sont pas les privilégiés. D'une position incluse mais frontalière, développer une activité de contrebande ne soumet pas à des privations répressives ressenties comme importantes. Nombre d'hommes pro-féministes articulent ainsi des masculinités périphériques qui les maintiennent en lisière des centres de pouvoirs masculins (Vidal 2010). Deuxièmement, les frontaliers connaissent intimement le terrain, condition nécessaire au passage de la frontière. Initier un échange nécessite de marcher en terre étrangère en connaissant au moins les mots-mines, et cela demande une proximité réelle. Dans un Etat massivement centraliste comme l'Etat français, un humain venant du centre aura du mal à provoquer des échanges en disant s'intéresser à « la province » ou à « la périphérie », termes associés pour son interlocutrice/teur à une prise de pouvoir. Le bas des classes moyennes est frontalier de la classe paysanne ou ouvrière, et fournit des effectifs importants de la militance dirigée vers ces classes. Dans les pays où les universités ont des frais d'inscription modérés et de salaires modérés, les cadres universitaires et la classe dite des intellectuels sont des populations d'autant plus frontalières des classes populaires, ce qui facilite la contrebande de biens immatériels. A l'inverse, le système américain offre des salaires universitaires d'un

montant considérable, ce qui tient les universitaires à distance du salaire moyen, et diminue d'autant les conditions de possibilité pour les contrebandiers et la lisibilité de leurs œuvres dans la population. La proximité nécessaire à la contrebande peut aussi venir de liens d'amitiés ou amoureux, de liens de solidarité et de résistance quant à une autre frontière, ou de liens de famille lorsque le petit dernier explique internet à mamie. La proximité est une condition nécessaire mais non suffisante : un travailleur social ou un huissier n'est pas un contrebandier de façon inhérente.

Il existe différentes techniques de contrebande, dont l'échouage côtier. Cette technique permet aux contrebandiers de sécuriser l'échange en gardant étanche le lien entre ses deux termes : les receveurs récupèrent la marchandise sur la plage ou au fil de l'eau. Le contenu des livres, films ou chansons peut être analysé en ces termes, ce qui pose encore les scientifiques et les artistes comme de bons candidats à la contrebande. Le contrebandier ne sait pas toujours la nature de ce qui est échangé : il peut croire vendre des cigarettes quand ses clients veulent surtout l'entendre sur ce qui se passe de l'autre côté de la frontière. Il existe différentes monnaies d'échange : quand Chomsky (1967, 2002) pose qu'il existe une responsabilité morale pour les intellectuels d'utiliser leurs outils analytiques pour dévoiler aux populations les actions de l'Etat, il propose fondamentalement une rétribution de la contrebande en valeur morale, valeur elle-même soumise à inflation ou déflation conjoncturelle. Comme tout travailleur soucieux de ses intérêts, un contrebandier se recycle quand il trouve de meilleures sources de revenus, ou une plus grande sécurité d'emploi. La réorientation contre-révolutionnaire et le glissement à droite des intellectuels de gauche français de 1968 à 1981 est un cas typique. Le parti socialiste a développé dans son intégration au pouvoir des systèmes d'enrichissement des intellectuels dits de gauche qui les a fait délaisser les paiements en valeur morale (et l'insécurité des revenus) de la lutte radicale.

La contrebande est une activité doublement liée à la notion de frontière : faire de la contrebande c'est être à la fois pour et contre la frontière. La contrebande consiste à créer des échanges là où la frontière justement les bannit. Les contrebandiers trahissent quotidiennement la frontière, et leur excellence consiste à connaître ses failles. Avoir des raisons personnelles, politiques et/ou émotionnelles contre l'établissement de la frontière est un facteur facilitant. Mais la contrebande est aussi le produit direct de cette frontière qui la rend possible, et les contrebandiers développent un intérêt personnel à la préservation de cette frontière. Avoir des raisons personnelles, politiques et/ou émotionnelles *pour* l'établissement de la frontière est donc un facteur facilitant. Les contrebandiers sont constamment en tension entre les pôles d'opposition/préservation de la frontière, qui incarne parfaitement le paradoxe

du révolutionnaire. Pratiquer la contrebande et vouloir la disparition de la frontière, c'est vivre sur le paradoxe de vouloir sa propre disparition (ou transformation individuelle). C'est vouloir perdre les conditions de possibilité d'un échange installé et perdre les bénéfices qu'on en tire. Pratiquer la contrebande demande de trouver des bénéfices à un type d'échange très particulier, où les places dans l'échange ne sont pas interchangeable. Une personne, libre de ce choix, franchit une frontière, et échange avec d'autres qui n'ont pas ce choix. Pour le contrebandier, s'installer dans ce rapport, y trouver une gratification consubstantielle, c'est l'assurance d'avoir une place d'offre dans l'échange, l'assurance d'interagir avec des personnes qui ne lui sont pas égales. La disparition potentielle de la frontière, en rendant possible l'égalité, mettrait en danger une personne surspécialisée dans la contrebande. Thiers-Vidal (2010, 2013) a pointé ces contradictions dans son analyse des groupes d'hommes pro-féministes. Les scientifiques contrebandiers rencontrent les mêmes problématiques. Dans l'imagerie progressiste universitaire, la science décrypte le monde et les résultats de cette recherche sont utilisés par les gouvernements humains démocratiques afin que les fruits de ces savoirs prospèrent. Cependant, les travaux les plus valorisants pour les scientifiques sont ceux, écrits dans une langue dominante, qui sont publiés dans des ouvrages aux prix les plus prohibitifs inaccessibles aux citoyens, ou ceux qui se vendent en argent aux grandes industries, c'est à dire leurs travaux les plus éloignés du bien commun. Une société donnée peut se demander politiquement quels systèmes de gratifications alternatifs pourraient être mis en place pour assurer une contrebande scientifique massive vers la population.

Bibliographie

- Ali Zahra (2012), *Féminismes islamiques*, la Fabrique.
- Anthias Floya (2013), « Hierarchies of social location, class and intersectionality: Towards a translocational frame », *International Sociology* 28:1, 121-138.
- Baider Fabienne, Edwige Khaznadar et Thérèse Moreau (2007), *Parité linguistique*, *Nouvelles Questions Féministes*, 26:3.
- Beatriz Preciado (2008), *Testo junkie, Sexe, drogue et biopolitique*, Grasset.
- Begg Zany et Oliver Ressler (2014), *The right of passage*, vidéo, *Général Bordure*, exposition, Le Quartier, Centre d'art contemporain de Quimper [10/2013-01/2014].
- Binard Florence (2006), « Lesbianisme, féminisme, genderqueerness, le Débat entre féministes essentialistes et féministes «post-modernes» », Leduc, Guyonne (dir.), *Travestissement féminin et liberté(s)*, Le Harmattan.

- Bohuon Anaïs (2012), *Le test de féminité dans les compétitions sportives, une histoire classée X ?*, éditions IXE.
- Butler Judith (1990), *Gender Trouble: Feminism and the Subversion of Identity*, New York, Routledge.
- Candea Maria (2013), « Cachons ce féminin que nous ne saurions voir au pouvoir : de la résistance des FrançaisEs à la féminisation des titres glorieux », *Le Nouvel Observateur* [25/12/2013].
- Cho Sumi, Kimberlé Williams Crenshaw et Leslie McCall (éds.) (2013), *Intersectionality: Theorizing Power, Empowering Theory*, Signs 38:4, The University of Chicago Press.
- Chomsky Noam (1967), « The Responsibility of Intellectuals », *The New York Review of Books* 8:3.
- Chomsky Noam (2002), *Responsabilités des intellectuels, Démocraties et marché, Nouvel ordre mondial, Droits de l'homme*, [traduction de conférences données en 1996], Contre-feux, Agone.
- Cloos Patrick (2010), *La racialisation comme constitution de la différence : Une ethnographie documentaire de la santé publique aux États-Unis*, thèse, Université de Montréal.
- Cornish Francis (1986), « Anaphoric pronouns: under linguistic control or signalling particular discourse representations? A contribution to the debate between Peter Bosch, and Liliane Tasmowski and Paul Verluypen », *Journal of Semantics* 5: 233-260.
- Crenshaw Kimberlé (1991) « Mapping the Margins: Intersectionality, Identity Politics, and Violence against Women of Color », *Stanford Law Review*, 1991, vol. 43: 6, p. 1241-1299). traduction française (2005) « Cartographie des marges : Intersectionnalité, politiques de l'identité et violences contre les femmes de couleur », *Cahiers du genre* 39.
- Delphy Christine (2002), *L'ennemi principal, Economie politique du patriarcat*, Syllepse. première édition 1998.
- Delphy Christine (2005), « Race, caste et genre en France », *Guerre impériale, guerre sociale*, Jacques Bidet (dir.), Paris : PUF.
- Dorlin, Elsa (2012), « L'Atlantique féministe. L'intersectionnalité en débat », *Papeles del CEIC* 83, Centro de Estudios sobre la Identidad Colectiva, Universidad del País Vasco, <http://www.identidadcolectiva.es/pdf/83.pdf>
- Estèbe Jean (1996), *Les Juifs à Toulouse et en Midi-Toulousain au temps de Vichy*, Presses Universitaires du Mirail.

- Gervais-Lambony P. et F. Dufaux (2009), « Justice spatiale ! », *Annales de géographie* 118:665-666, 3-15.
- Gosselin Lucie, Vincent Guillot, Cynthia Kraus, Céline Perrin et Séverine Rey (2008), *À qui appartiennent nos corps ? Féminismes et luttes intersexes*, *Nouvelles Questions Féministes*, vol. 27:1.
- Guillaumin Colette (1992), *Sexe, Race et Pratique du pouvoir. L'idée de Nature*, Paris, Côté-femmes.
- Gunnarsson Lena (2011), « A defence of the category "women" », *Feminist Theory* 12:1, 23-37.
- Haraway Donna (1991), *Simians, Cyborgs and Women: The Reinvention of Nature*, New York: Routledge, and London: Free Association Books.
- Harvey David (2008), *La géographie de la domination*, Les prairies ordinaires, Paris.
- Hatzfeld Jean (2000), *Dans le nu de la vie, récits des marais rwandais*, points Seuil.
- Hérault Laurence (2009), « Les « vierges jurées » : une masculinité singulière et ses observateurs », *Sextant* 27, 273-284.
- Lahood Grant (réalisation) (2012), *Intersexion*, Ponsonby Productions.
- Lifshitz Sébastien (réalisation) (2012), *Les invisibles*, documentaire Zadig Films, visa 129 876.
- McCall Leslie (2005), « The complexity of Intersectionality », *Signs* 30:3, The University of Chicago Press, 1771-1800.
- Minority business certification, <http://www.nmsdc.org/>, [accédé le 31/01/14]
- Phoenix Ann et Pamela Pattynama (2006), « Intersectionality », *European Journal of Women's Studies* 13:3, 187-192.
- Rolin Jean (1996), *L'Organisation*, éditions Gallimard.
- Soja E. W. (2009), « La ville et la justice spatiale », *Justice spatiale/Spatial Justice*, <http://www.jssp.org>.
- Thiers-Vidal Léo (2010), *De « l'ennemi Principal » aux principaux ennemis, Position vécue, subjectivité et conscience masculines de domination*, L'Harmattan.
- Thiers-Vidal Léo (2013), *Rupture anarchiste et trahison pro-féministe, écrits et échanges*, Bambule.
- Wittig Monique (1980), « La pensée straight », *Questions Féministes* 7, 45-53.
- ZDF (2013), *Christian & Christiane*, Arte productions.
- Zeneidi, Djemila (2013), *Femmes/Fraises, Import/Export*, Souffrance et théorie, PUF.